

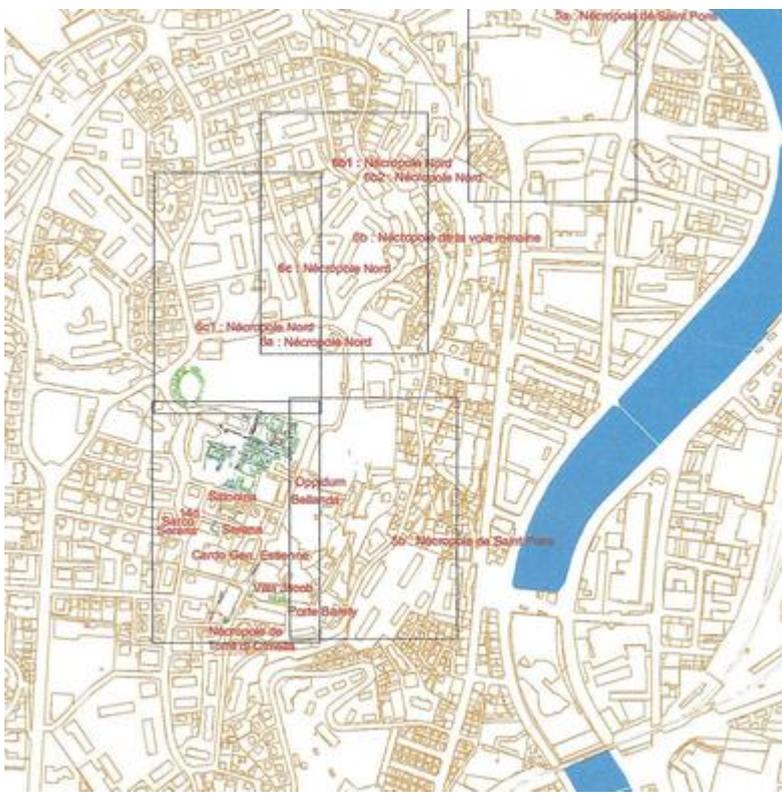


LES TRACES DU PASSÉ ANTIQUE À NICE

La région de Nice est habitée depuis les temps paléolithiques, comme en témoignent les sites de Terra Amata (-400 000 – 380 000 ans) et du Lazaret (-190 000 – 120 000 ans). Si des occupations néolithiques sont attestées (Garibaldi et Caucade), le patrimoine antique de la ville de Nice est également très important, en particulier sur la colline de Cimiez.



Vue aérienne de l'amphithéâtre antique de *Cemenelum*



Carte indiquant les positions des différents sites romains sur la colline de Cimiez



Vue de l'[Oppidum](#) de la Butte Bellanda



Vue aérienne des thermes du Nord du site antique de Cemenelum



Fragment de plaque de marbre, conservé au Musée d'Archéologie de Cimiez, portant un hommage aux Mères Védiantiennes.



Piscine (au premier [plan](#)) et frigidarium des thermes du Nord, site antique de Cemenelum



[Cathédrale](#) et baptistère installés dans les thermes de l'Ouest du site de Cemenelum



Cuve baptismale et baptistère installés dans les thermes de l'Ouest du site de Cemenelum

LA FONDATION DE NIKAIĀ

On ignore la date exacte de la fondation du comptoir grec de *Nikaia* par les [Phocéens](#) de Marseille. La première mention de *Nikaia* se [rencontre](#) dans un texte de Polybe relatant des faits datant du milieu du II^e siècle av. J.-C. À l'appui de cette datation, il faut compter le nombre important de céramiques de la fin du III^e siècle et du II^e siècle av. J.-C., mis en évidence dans le matériel des fouilles anciennes de la Colline du Château.

La localisation exacte de « la forteresse de frontière » que constitue *Nikaia* est inconnue. La Colline du Château est un site capable de surveiller la mer et d'être un relais efficace entre Antibes et Monaco, facile à défendre du fait de la présence d'escarpements sur trois côtés. Il suffit d'une ligne de fortification au Nord pour en barrer l'accès. En revanche, si l'on imagine une sorte de camp militaire chargé de protéger des navires, il faut alors situer *Nikaia* au pied de la Colline, dans la zone du Vieux-Nice actuel.

L'OCCUPATION INDIGÈNE DE L'ÂGE DU FER

Différents indices de la présence de populations indigènes de l'âge du fer ont été mis en évidence sur la Colline du Château. Certains textes antiques et inscriptions montrent que se situait à Cimiez, l'[oppidum](#) des Védiantiens (ou *Vediantii*). Il s'agit du peuple celto-[ligure](#) qui se trouvait dans la région de Nice avant l'arrivée des Romains. Par exemple, un fragment de plaque de marbre conservé au musée de Cimiez, découvert au XIX^e siècle à l'est des thermes, est un hommage aux Mères Védiantiennes, divinités honorées dans le sud des actuelles Alpes-Maritimes, par les « niçois » de l'Antiquité romaine. La dédicace présente sur cet [autel](#) est une des rares inscriptions où figure le nom de ce peuple : les Védiantiens.

C'est sur le plateau, parfois qualifié de Butte Bellanda ou Bois sacré, qu'est traditionnellement situé l'[oppidum](#) des Védiantiens. Cependant, seule une portion de mur ceinturant l'[oppidum](#) peut être rattachée à l'âge du fer.

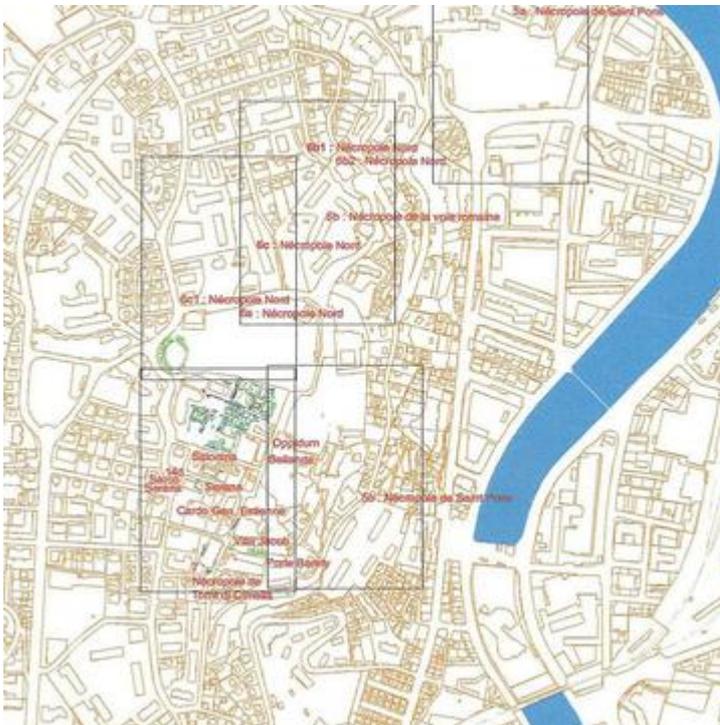


FRAGMENT DE
PLAQUE DE MARBRE,
CONSERVÉ AU
MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE DE
CIMIEZ, PORTANT UN
HOMMAGE AUX
MÈRES
VÉDIANTIENNES.



VUE DE L'OPPIDUM DE
LA BUTTE BELLANDA

LA FONDATION DE *CEMENELUM*



Carte indiquant les positions des différents sites romains sur
la colline de Cimiez

Suite à la conquête des Alpes méridionales par Auguste, en 14 av. J.-C., la ville de *Cemenelum* est fondée à l'emplacement de l'oppidum des Védiantiens, sur la colline de Cimiez. La création de la cité s'inscrit dans le cadre de la mise en place, plus large, d'une *praefectura* des *Alpes maritimes* transformée probablement sous Néron en province.

Si la localisation de la ville est attestée, on connaît mal son étendue. Au nord, la présence des thermes, de l'amphithéâtre ainsi que la découverte de plusieurs nécropoles constituent une limite autour de l'avenue du [monastère](#). Vers l'est, le dénivelé rapide ne permet pas d'envisager une urbanisation au delà de l'[oppidum](#) du bois sacré. Vers le sud, la nécropole de Torre di Cimella pourraient fournir une troisième limite de la ville. L'inconnu reste la limite occidentale...

L'AMPHITHÉÂTRE



Vue aérienne de l'amphithéâtre antique de *Cemenelum*

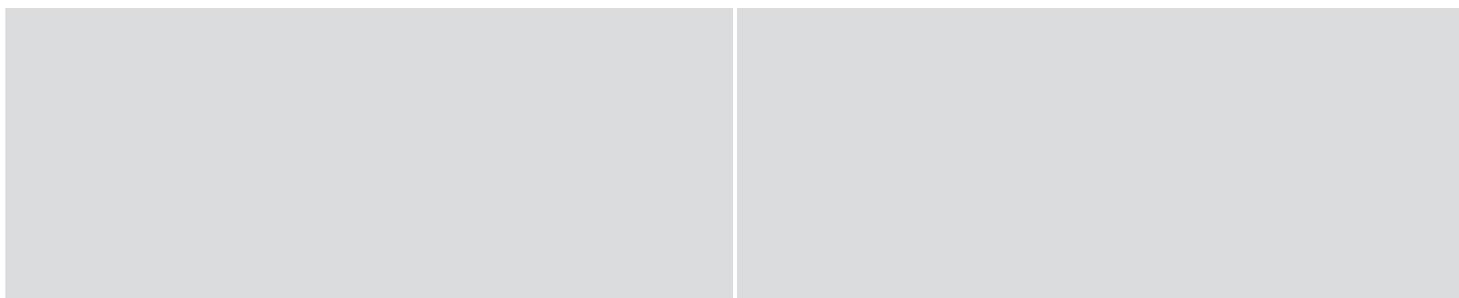
L'amphithéâtre de Cimiez occupe la partie occidentale du plateau de Cimiez. C'est un bâtiment de petite taille : 68 m de long, 57 m de large. La piste de forme elliptique mesure 14,3 m de long et 35,8 m de large. Sa construction s'échelonne entre la fin du I^{er} et la première moitié du II^e siècle de notre ère.

Il est constitué de deux anneaux [concentriques](#) de construction différente. Deux portes monumentales voûtées sont placées de part et d'autre du grand axe, orienté nord sud. Les vestiges des gradins semblent indiquer l'existence de six à sept niveaux, pour une capacité d'accueil de plus de 4 000 spectateurs.

LES THERMES

Dans le monde romain, la fréquentation des thermes était une pratique quotidienne concernant toutes les classes sociales, on note la présence d'établissement thermal public dans toutes les cités romaines. Dans le cas de *Cemenelum*, les ensembles thermaux sont constitués de trois espaces bien distincts, dénommés selon leur situation géographique : thermes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Si les thermes présentent des différences au niveau de leur superficie et de leurs aménagements extérieurs, leur [plan](#) est identique. Il se compose de quatre salles en enfilade d'orientation nord-sud; à l'entrée le *frigidarium* (salle froide), suivie du *tepidarium* (salle tiède), du *laconicum* (étuve sèche, placé à l'arrière du *tepidarium*) ainsi que des deux *caldaria* (salles chaudes).





VUE AÉRIENNE DES THERMES DU NORD DU SITE ANTIQUE DE CEMENELUM



PISCINE (AU PREMIER PLAN) ET FRIGIDARIUM DES THERMES DU NORD, SITE ANTIQUE DE CEMENELUM

Ces édifices étaient alimentés en eau par deux aqueducs, l'un dit de « Falicon » (5 km de long) et l'autre dit de « Mouraille » (environ 7 km de long), ils puisaient leurs sources au nord de Cimiez.

On remarque également de nombreux égouts ainsi qu'un grand collecteur, au pied de la façade sud des thermes de l'Est, destiné à recevoir les eaux usées provenant des trois thermes, ensuite déversées dans le Paillon (torrent en contre bas de la colline).

LA VILLE DE CEMENELUM

Au sud du site, un quartier d'habitation a pu être identifié ainsi que deux boutiques, grâce notamment aux seuils de portes le long du *decumanus* (rue de direction est-ouest). Les vestiges mis à jour, nous renseignent sur le quadrillage des rues, selon les principes de l'organisation urbaine des cités antiques : deux axes, le *decumanus* (axe est-ouest) et le *cardo maximus* (axe nord-sud). Les traces d'un *cardo* ont été découvertes dans les années 60, à proximité de l'avenue Bellanda et de l'avenue du général Estienne.

Dans les villes romaines, le *cardo* et le *decumanus* aboutissent sur le *forum*, le centre vital de la ville qui n'a pas été mis au jour à *Cemenelum*. A partir des deux axes, l'espace de la ville était divisé en îlots « *insulae* », séparés par des rues secondaires formant ainsi de véritables quartiers.

Sur la colline de Cimiez, d'autres sites ont été mis au jour, à la faveur de projets immobiliers, comme la villa Jacob, Salonina ou la villa Serena.

L'ÉPOQUE DES PREMIERS CHRÉTIENS

À la fin du III^e siècle ap. J.-C., *Cemenelum* perd son titre de capitale de la province des *Alpes-Maritimae* au profit d'Embrun. La ville connaîtra un renouveau au Ve siècle ap. J.-C. car une cathédrale et un baptistère seront aménagés à l'intérieur des thermes de l'Ouest. La mise en place de ces édifices a transformé les salles des thermes, malgré l'utilisation stricte du plan. Orienté à l'est, le choeur de l'église occupait le *frigidarium* (située le plus à l'est) et la nef s'étendait sur le *tepidarium* et sur les *caldaria*. Deux sacristies semblent avoir été aménagées de chaque côté du choeur.

Construit sur l'emplacement du *praefurnium* (le foyer), le baptistère est une salle enfermant un *ciborium* (sorte de baldaquin)

de huit [colonnes](#), avec au centre la cuve

baptismale de forme hexagonale. Le baptême est un sacrement qui reconnaît comme chrétien celui qui le reçoit, et qui est alors accueilli par la communauté chrétienne. Au premier temps du christianisme, le baptême s'effectuait par immersion. Ce baptistère est classé, depuis 1994, au titre des Monuments Historiques.



CATHÉDRALE ET BAPTISTÈRE INSTALLÉS DANS LES THERMES DE L'OUEST DU SITE DE CEMENEUM



CUVE BAPTISMALE ET BAPTISTÈRE INSTALLÉS DANS LES THERMES DE L'OUEST DU SITE DE CEMENEUM

La vie urbaine est attestée à *Cemenelum*, avec des réductions importantes de l'espace, jusqu'à la fin du VII^{ème} siècle ap. J.-C. Il semble bien qu'au VI^{ème} siècle ap. J.-C., les habitants aient suivi le rattachement de l'évêché à celui de *Nikaia* (Nice) attesté depuis 314 et se soient réfugiés sur cette acropole forteresse naturelle que constitue la colline dite « du Château ».

L'aménagement du terrain pour la culture de la vigne, dès le XVII^{ème} siècle, apporta de nombreuses modifications au site, notamment la destruction des thermes du Nord, à l'exception du « temple d'Apollon » qui est avec l'amphithéâtre le seul témoin de *Cemenelum* non enfouie.

A l'heure actuelle, ces trois ensembles thermaux, dégagés depuis 1954, constituent l'essentiel du site archéologique ouvert au public. Ils sont aussi, l'ensemble monumental le plus important de la ville, restitués sous la forme d'une maquette, visible à l'intérieur du musée. Ce musée de site présente donc des témoignages de l'antique cité de *Cemenelum* et de sa région, ainsi que des [collections](#) évoquant les civilisations grecque, latine et italique.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE NICE SITE ANTIQUE DE CIMIEZ

160, avenue des arènes
06000 Nice

Téléphone : 04 93 81 59 57

Fax : 04 93 81 08 00

E-mail : musee.archeologique@ville-nice.fr

web : <http://www.nice.fr/fr/culture/musees-et-galeries/presentation-du-musee-archeologique-de-cimiez>

Réservation des groupes et médiation culturelle

Tél. : 04 93 81 59 57

Horaires

Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h

Fermeture le mardi et certains jours fériés (1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai et Noël)

Tarifs

Entrée libre

Pour les groupes d'adultes de 15 personnes au moins le tarif est de 80 €.

Pour les groupes d'enfants (scolaires ou non) le tarif est de 20 € pour les groupes de hors Nice et gratuit pour les groupes de Nice

Les visites et les ateliers sont adaptés au niveau des enfants du CP au Lycée. Des thèmes peuvent être approfondis à la demande des enseignants.